

Ce dont doit se soucier la Chambre, c'est que le chômage au Canada ne recule pas du fait des initiatives gouvernementales pour régler ce problème, ce que le gouvernement semble trouver naturel. Le gouvernement ne s'inquiète pas de ce que le taux désaisonnalisé du chômage reste aux environs de 6 p. 100, ou de ce que le chiffre réel dépasse 8 p. 100.

Selon le *Star* de Toronto du 24 février 1971, le premier ministre, s'adressant à un dîner bénéfice à \$50 le couvert, aurait dit:

Le chômage, les Canadiens devront apprendre à s'en accommoder.

Bien sûr, je présume qu'en disant cela, il songeait à d'autres Canadiens que ceux qui avaient payé \$50 pour pouvoir l'entendre. Monsieur l'Orateur, il n'y a pas lieu de penser que ces gens-là se préoccupent du chômage. Ils ne risquent guère de connaître les privations, les humiliations et les tribulations du chômage. Il est même possible que certains des amis du premier ministre ne soient pas fâchés de voir qu'il y a un nombre considérable de chômeurs, car c'est avec une certaine sérénité qu'ils envisagent les données de la situation. Il ne leur est pas indifférent que les ouvriers travaillant dans leurs usines sachent qu'aux portes de celles-ci il y a deux ou trois autres ouvriers qui aimeraient bien les remplacer. Cela contribue à rendre la main-d'œuvre docile.

Lorsque le gouvernement a entrepris de combattre l'inflation, le premier ministre avait déclaré qu'il était prêt à accepter un taux de chômage de 6 p. 100. Ce qui nous inquiète, nous autres du Nouveau parti démocratique, c'est que le gouvernement semble prêt à s'accommoder d'un taux de chômage variant entre 5 et 6 p. 100 comme d'une donnée permanente au Canada. La Chambre ne devrait pas seulement s'attacher aux chiffres mensuels du chômage, mais aux perspectives à long terme d'abattre le chômage et de parvenir au plein emploi.

M. Arthur J. R. Smith, président du Conseil économique du Canada, a déclaré que si nous voulions réduire le chômage à 4 p. 100 en un an—chiffre plus élevé que celui que le Conseil ne tolérerait, car il a de fait plafonné le chiffre à 3 p. 100—il faudrait une croissance économique de 10 p. 100 en dollars constants. Par ailleurs, pour réduire le chômage à 4 p. 100 en deux ans, il faudrait une augmentation de 7 p. 100 dans la production réelle, et en trois ans, une croissance de 6 $\frac{3}{4}$  p. 100.

J'ai demandé au ministre des Finances de nous dire à combien il évalue notre taux de croissance cette année. Il a refusé de le faire en disant que son budget contiendra une évaluation. Nous attendrons avec impatience de le savoir. Il n'en demeure pas moins qu'aucune des prévisions économiques que j'ai lues ne laisse croire que le taux de croissance réelle atteindra 6 $\frac{3}{4}$  p. 100, cette année ou au cours des trois prochaines. Je constate que la Banque de Montréal prévoit que le taux du chômage se maintiendra, en 1971, aux environs de 6 p. 100. Cette prévision se fonde sur une extrapolation d'une augmentation réelle de 5 p. 100 de la production. L'Institut d'analyse quantitative de la politique sociale et économique de l'Université de Toronto a prévu un taux réel de crois-

sance de 6 p. 100 et un taux moyen de chômage supérieur à 6 p. 100 au cours de l'an prochain. M. Douglas Peters, économiste en chef à la Banque Toronto-Dominion, a prévu un léger recul du chômage mais il dit: «Il y a peu de chance qu'il atteigne en moyenne moins de 6 p. 100 en 1971».

Par conséquent, monsieur l'Orateur, ce qu'il faut que la Chambre envisage, c'est de savoir si elle veut ou non laisser s'établir au Canada un niveau de chômage de 6 p. 100. Dans les chiffres présentés hier dans le rapport du BFS, ce qu'il y avait de consternant était le nombre croissant des chômeurs qui sont sans travail depuis longtemps.

Nous sommes en train de connaître un chômage chronique émanant du secrétariat américain au Commerce, et depuis quatre à six mois a augmenté de 29,000 entre janvier et février derniers, et de 48,000 par rapport à février 1970. Le nombre de ceux qui sont au chômage depuis plus de six mois a augmenté de 9,000 entre janvier et février de cette année, et de 56,000 par rapport à février 1970. Voilà le groupe de chômeurs chroniques qui risque de rester définitivement sans emploi si l'on ne prend des mesures pour y remédier.

● (12.10 p.m.)

Autre aspect inquiétant des chiffres fournis hier, le nombre des jeunes de moins de 25 ans en chômage au mois de février de cette année atteint le niveau stupéfiant de 318,000. Chez eux, la hausse est de 113,000 par rapport au même mois l'an dernier. Monsieur l'Orateur, à mon avis, tout pays qui compte 318,000 chômeurs parmi les jeunes, et dans ce cas-ci, presque la moitié d'entre eux ont moins de 25 ans, s'achemine vers des difficultés. Les gens de ma génération se rappellent que dans les années 30, au cours de la crise, les jeunes ont dû s'accommoder d'une grande mesure de chômage et de privations. Je ne pense pas que la génération actuelle serait aussi patiente et je ne suis pas disposé à demander à ces jeunes de patienter si le gouvernement ne veut rien faire pour remédier au fait que presque la moitié des chômeurs de notre pays ont moins de 25 ans.

Le gouvernement a établi un programme en faveur de ces jeunes, mais c'est une solution de fortune mal conçue et mal avisée. Certains aspects du programme visant à protéger les jeunes—auberges, kiosques où on tiendra un registre des auto-stoppeurs, voyages outre-mer et voyages à travers le Canada—sont louables. Il n'y a rien à critiquer dans ces projets, mais ils ne procureront pas d'emplois à ceux qui doivent gagner pour retourner à l'école ou à l'université l'an prochain. Ils ne procureront pas de travail non plus aux jeunes à la recherche d'un emploi permanent.

Le marasme économique dans lequel nous nous trouvons est le prix que nous coûte la tentative ratée du gouvernement pour lutter contre l'inflation. Nous admettons tous que l'inflation doit être freinée, mais le gouvernement a refusé avec persistance de prendre les mesures efficaces qui s'imposaient. Les membres de notre parti ont préconisé, entre autres choses, la redistribution du